



**TRÈS**  
Trois-Rivières

La Ville de Trois-Rivières cherche à pourvoir le poste de :

## **Technicien/ technicienne en évaluation Concours 2017-016-A (3 postes)**

### **Direction de l'évaluation (Postes permanents, syndiqués cols blancs)**

Période d'affichage : 13 au 24 mars 2017

#### **Description sommaire**

Sous l'autorité du (de la) coordonnateur (trice) - évaluation, la personne titulaire du poste procède à l'établissement des valeurs foncières; procède à des études et des analyses de transactions immobilières, de baux de location, des demandes de révision ainsi que de la répartition non résidentielle des immeubles selon leur usage résidentiel, commercial ou industriel le tout pour fins de taxation. Analyse et détermine certains taux et facteurs autant physiques qu'économiques et applique les résultats aux différents types d'immeubles. Participe à la planification et à l'organisation du travail du service. Modifie par certificats d'évaluation le rôle foncier à partir de contrats notariés, de données d'inspection ou de données juridiques et économiques. Assure un suivi des contrats d'inspections réalisés à l'interne ou à l'externe.

#### **Exigences**

- DEC en technologie de l'estimation et de l'évaluation du bâtiment.
- Quatre années d'expérience dans les attributions.

#### **Qualifications et habiletés requises**

- Connaissance des lois et procédures gouvernementales ainsi que des normes de pratique de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec pour l'interprétation et l'application de données concernant l'évaluation.
- Capacité à travailler de façon créative dans un environnement informatisé de la suite Office et avec les logiciels propres au secteur d'activités.
- Excellente connaissance du français écrit et facilité de rédaction.
- Capacité d'organisation du travail et à travailler sous pression.
- Autonomie, initiative et capacité à travailler en équipe.
- Détenir un permis de conduire valide.
- Capacité d'écoute, d'empathie et souci d'équité.

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective de travail des employés cols blancs de la Ville de Trois-Rivières. Le taux horaire lors de l'entrée en fonction est de 23,98 \$ (pour un échelon maximum à 31,61 \$).

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le **24 mars 2017 à 16 h 30**, en spécifiant le numéro de concours (dans l'objet) :

**par courriel à :** [ressourceshumaines@v3r.net](mailto:ressourceshumaines@v3r.net)

**par la poste à :** Ville de Trois-Rivières, Direction des ressources humaines  
Concours 2017-016-A  
C.P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

---

#### **SEULS LES CANDIDATS RETENUS SERONT CONVOQUÉS EN ENTREVUE.**

La Ville de Trois-Rivières se réserve le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leurs candidatures.

**v3r.net**